Mise en place de bornes d'apport volontaire pour les biodéchets en centre-ville de Limoges

Communauté d'Agglomération Limoges Métropole

Auteur :

64 avenue Georges Dumas
BP 3120
87031 Limoges
Voir le site internet
Murielle Olive
murielle.olive@limoges-metropole.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

A fin 2023, les usagers devront pouvoir disposer d'une solution de tri à la source des biodéchets. Aussi Limoges Métropole propose le compostage individuel depuis 2006, le compostage en pied d'immeuble depuis 2012, le compostage de quartier depuis 2019.

Pour les usagers du centre-ville de Limoges, Limoges Métropole a déployé en juillet 2021 des bornes d'apport volontaire à controle d'accès.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Offrir aux usagers du centre-ville élargi de Limoges une solution pour le tri à la source des biodéchets.

Résultats quantitatifs

20 points d'apport volontaires ont été déployés sur 16 emplacements (2 emplacements doublés).

Résultats qualitatifs

267 badges d'accès distribués au 29/11/2021

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Mise en place de 20 bornes d'apport volontaire de biodéchets dans le centre ville élargi de Limoges pour qu'il y ait 1 point de collecte dans un rayon de 150 m. Les bornes sont collectées 2 fois par semaine. Les biodéchets sont ensuite compostés sur la plateforme de compostage de SEDE ENVIRONNEMENT à Bessines sur Gartempe, à 40 km de Limoges.

Les bornes sont accessibles avec un badge d'accès à récupérer à la Direction Propreté avec le bioseau ajouré et les sacs en papier kraft fournis par Limoges Métropole. Elles sont dédiées aux habitants du centre ville sans jardin ou espaces verts à proximité de leur logement.

Planning

- Janvier 2021 : Etude de l'emplacement des bornes

- Mars 2021 : signature de l'avenant avec le prestataire de collecte et conception communication

- Avril 2021 : notification du marché des abris bacs métalliques et commande

- à partir de juin 2021 : Communication aux usagers et distribution des kits, stands et à la Direction Propreté

- Juillet 2021 : Réception des abris bacs métalliques et des badges et Réception des arrêtés d'occupation du domaine public et déploiement sur l'espace public

Moyens humains

0.3 ETP sur 6 mois de l'agent maitrise Point d'apport volontaire pour le déploiement

0.1 ETP direction pour validation action, réalisation des marchés sur 6 mois

0.02 ETP agent technique pour la distribution des badges

0.02 ETP agent maitrise Point d'apport volontaire pour exploitation quotidienne

Moyens financiers

Marché avec ASTECH: 20 abris pour 49 000€ HT, développement informatique et abonement 2880€, 3000 badges pour 8400€ HT, maintenance préventive annuelle de 1900€ HT

Marché avec Gesbac pour la création du module "gestion des dépots en colonne" 4200€ HT

Partenaires mobilisés

Gesbac, fournisseur de logiciel métier pour le paramétrage et la création d'un nouveau module de gestion des badges

ASTECH, fournisseur des abri-bacs métalliques et des badges d'accès

Ville de Limoges pour la validation des emplacements sur le domaine public

Véolia: collecteur des bacs biodéchets situés à l'intérieur des bornes

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Difficultés rencontrées

Difficulté à mettre en relation le fournisseur du logiciel métier Gesbac avec le fournisseur des bornes pour l'importation des données.

Difficulté à recevoir les badges

Mots clés

TRI A LA SOURCE | POINT D'APPORT VOLONTAIRE | GESTION DE PROXIMITE | OPERATION PILOTE | BIODECHET

Dernière actualisation

Décembre 2021

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Laurent JARRY

laurent.jarry@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle Aquitaine